



## CONSEIL D'ECOLE DU 15 mars 2011

### Présents :

Les enseignants : M<sup>mes</sup> WEBER, BAAS, KUHN, ROBACH, DIVO, DIEBOLT

Les représentants des parents d'élèves : (APEPA) M<sup>mes</sup> ADDARIO et GOPPERT  
(FCPE) M<sup>me</sup> WENDLING, MM. CORATO et VILLAEYS

Les représentants de la Mairie : M<sup>me</sup> DUPONT

La séance est ouverte à 20h00.

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 novembre 2010.

- Le compte-rendu diffusé était imprimé très petit pour tenir tout entier sur une feuille A4 recto-verso. Il n'est pas suffisamment lisible. Les parents d'élèves suggèrent de le diffuser par mail aux parents. Madame DIVO est d'accord sur le principe, mais souligne qu'il faut du temps pour rentrer toutes les adresses mail des parents et répertorier ceux qui ne les ont pas fournies et doivent recevoir une version papier. Cela devrait être possible à partir de l'année prochaine.

### 2. LES ACTIVITES MENEES AU COURS DU TRIMESTRE ET LES PROJETS

- Les cinq classes se sont rendues au palais de la musique et des congrès les 12 novembre et 3 décembre derniers pour une animation de l'orchestre philharmonique de Strasbourg autour des instruments à corde.
- Toute l'école a assisté à une représentation de l'opéra pour enfants « Ali Baba ou les quarante voleurs » d'après Cherubini proposé par l'Opéra National du Rhin le 4 janvier dernier. Un travail autour de cette œuvre a eu lieu dans chaque classe, suivi d'une animation autour du travail de la voix avec la participation d'une chanteuse lyrique. Les élèves ont assisté à un spectacle à Vendenheim le 14 janvier et elle est intervenue dans les classes le 1<sup>er</sup> février. Les CM2 ont réalisé un livret personnel autour de l'opéra « Ali Baba », dont un exemplaire a été envoyé au directeur des spectacles jeune public de l'Opéra du Rhin.
- Les dossiers PAC et ACMISA concernant le spectacle « Pierre et le loup » ont tous deux été acceptés par l'Inspection Académique. La Communauté de Communes de Brumath versera une subvention de 300 euros pour soutenir ces projets. Ce budget servira à financer les costumes et les décors du spectacle. Les CP travaillent la danse avec la chorégraphe Cathy Dorn, les CE1 réalisent les décors avec la médiathèque de Vendenheim ; ils s'y rendront le 4 avril prochain toute la journée pour la fabrication des gros éléments. Au cours du troisième trimestre, les CM1 et les CE1 travailleront autour de la diction avec l'artiste Jean LORRAIN. Le spectacle sera présenté le 28 mai lors du concert de la Musique Municipale. Les parents d'élèves demandent s'il serait possible de proposer une représentation aux écoles. Madame WEBER en discutera avec la Musique Municipale, cela dépend des disponibilités des musiciens.
- L'école avait déposé des demandes de participation aux deux concerts éducatifs de l'OPS : « Pierre et le loup » et « l'orchestre symphonique expliqué aux enfants par Jean-François Ziegel ». Nous avons obtenu uniquement « Pierre et le loup » pour toute l'école. Les enfants assisteront au spectacle le mardi 3 mai prochain.
- Le cross départemental de Brumath aura lieu samedi 19 mars. Une vingtaine d'élèves de l'école sont inscrits, ainsi que quelques parents d'élèves. Le cross de circonscription aura lieu jeudi 7 avril au matin. Les deux cross se déroulent au stade de Brumath.
- Les trois classes de cycle 3 ont bénéficié d'un Contrat Educatif Local : en judo pour les CE2 et CM2, en tchouk-ball pour les CM1. Néanmoins, l'organisation des CEL a pour conséquence l'inaccessibilité du gymnase à partir de 14h45 le lundi. L'école ne peut donc y aller que de 10h30 à 12h00 le matin, ce qui est insuffisant pour que toutes les classes puissent y avoir accès. Serait-il possible d'utiliser la grande salle dès 9h30 le matin ? Il faudrait pour cela que le ménage se finisse plus tôt ou qu'il ait lieu à un autre moment de la journée entre janvier et avril. Mme Dupont en prend bonne note et va se renseigner.
- Les CE1, CE2 et CM2 se sont inscrits aux rencontres Chante-mai qui auront lieu à Haguenau jeudi 19 mai.
- Les CE2 iront en classe équitation du 20 au 24 juin 2011 au centre équestre d'Eckwersheim. Une demande d'aide exceptionnelle pour trois familles a été accordée par le CCAS de Brumath, son montant n'est pas encore connu.
- L'école organisera une petite fête d'école comme l'année passée, le mardi 28 juin, après la classe.

### 3. SECURITE DES ELEVES : PPMS ET ACCUEIL DE GROUPES

- Comme cela avait été annoncé lors du précédent conseil, une simulation du PPMS entre enseignantes a été organisée le 13 décembre dernier. Plusieurs constatations ont été faites et transmises à la mairie :
  - La corne de brume ne s'entend pas depuis les salles du premier étage, la salle 3 et la salle informatique, si les portes sont fermées, ce qui est généralement le cas lorsqu'il y a des classes à l'intérieur.
  - Il faut 50 à 60 minutes pour confiner les deux salles.
  - Pas d'accès à la manette de coupure de gaz et instructions ne correspondant pas à la configuration de l'installation. Madame Divo n'a pas compris les explications fournies par la mairie et souhaiterait la visite des services concernés. Elle s'en est entretenue début janvier avec madame Weil.

Le bâtiment de l'école sera mis aux normes basse consommation à partir de l'été prochain, c'est pourquoi l'équipe pédagogique attendra la fin des travaux avant de tester à nouveau le PPMS et d'envisager des modifications.

- De fin décembre à mi-février, un groupe d'une dizaine d'élèves de l'école inscrits au périscolaire ont attendu l'arrivée du bus de 16h15 à 16h40 dans l'entrée ouest de l'école avec deux animatrices, entre les salles 1 et 2 sur décision de

madame BOBB. Madame DIVO a été prévenue de cette décision par la directrice du périscolaire le mardi 14 décembre, pour un accueil à partir du 16. Cela pose plusieurs problèmes car les enfants s'assoient sur les marches de l'escalier menant au premier étage alors que les élèves du soutien ou les parents d'élèves empruntent cet escalier pour se rendre en salle 3. Les sacs traînent dans le passage et les enfants font du bruit, ce qui se comprend après une après-midi de classe. Madame DIVO a proposé à la mairie un accueil en salle informatique, seule salle disponible, mais aucune réponse ne lui a été faite. Si cette organisation devait être reconduite l'an prochain, il faudrait pouvoir en discuter avant avec madame BOBB pour améliorer les conditions de cet accueil.

- Il semblerait que les conditions de fonctionnement des cours de turc du mercredi matin aient changé récemment, sous la pression des parents, avec pour conséquences quelques dégradations minimales en salle 1, sans que les enseignants ni la mairie n'en soient informés.
- L'Université Populaire organise des cours de langues le mardi soir à partir de 18h environ et le mercredi toute la journée jusqu'à 21 heures en salle 2. Il a été convenu avec la mairie que les responsables de l'Université Populaire rendent les clés des locaux en fin d'année scolaire à madame Weil. Ainsi, aucun cours ne pourra débuter l'an prochain sans que la municipalité en soit informée.
- La mairie organisera une réunion d'information sur les travaux de l'école pour les représentants des parents d'élèves et l'équipe pédagogique avant la tenue du prochain conseil d'école.

#### **4. GESTION BUDGETAIRE : CE QUI CHANGE CETTE ANNEE**

- A partir de 2011, la communauté de Communes de Brumath a souhaité modifier les règles de calcul des budgets attribués aux différentes écoles afin de rationaliser le traitement des écoles de la communauté de communes. En novembre, les directeurs et directrices des écoles de la ComCom ont été invités à remplir un tableau de bord des différentes dépenses. Le budget n'étant voté qu'en mars, les règles ne sont pas encore connues à ce jour, notamment en ce qui concerne la prise en charge des coûts de transport. Pour l'instant, le fonctionnement de l'année passée est reconduit. L'équipe éducative s'inquiète d'un éventuel changement rétroactif, notamment pour la prise en charge des déplacements de sorties scolaires pour lesquels un budget a été fait en prenant en compte les anciennes règles. (classe équitation par exemple).
- Concernant la piscine, contrairement à ce qui avait été confirmé au premier trimestre, la Communauté de Communes ne prend pas en charge l'intégralité des entrées. Trois euros par enfant resteront à la charge des écoles : il s'agit du surcoût demandé par le centre nautique pour la mise à disposition d'un maître nageur sans lequel les groupes ne pourraient fonctionner vu l'effectif. Etant donné que la gratuité avait été annoncée, la Communauté de commune règlera cette année la totalité de la facture mais défalquera la part du maître nageur des crédits mairie alloués à l'école pour l'achat de manuels scolaires, bien que cela ne soit pas une dépense de fonctionnement. A partir de l'année prochaine, la coopérative de l'école règlera cette part et la refacturera aux parents. Les sorties piscines auront donc toujours un caractère facultatif étant donné ce coût. Les élèves devront donc toujours être couverts par leur assurance personnelle pour pouvoir participer aux séances. Les associations de parents demandent des précisions quant aux enfants bénéficiant réellement du maître nageur, il ne serait pas équitable que tous les enfants paient un maître nageur alors qu'ils n'en bénéficieraient pas. Madame WEBER explique que les cycles piscine se déroulent sur trois ans et que le maître nageur prend en charge un tiers des élèves chaque année. Sauf cas de figure très particulier, tous les enfants auront eu un cycle complet avec le maître nageur.

#### **5. INTERVENTION DE LA MUNICIPALITE, TRAVAUX**

- Chez les filles, le distributeur de papier essuie-mains est très difficile à tourner, les élèves n'y arrivent pas. D'autre part, l'absence d'eau chaude n'incite pas les enfants à se laver les mains à chaque passage aux toilettes. Un chauffe-eau doit être installé au cours de l'été.
- Globalement, la salle informatique fonctionne, mais certains jours, le fonctionnement du réseau était considérablement ralenti sans qu'une cause précise puisse être établie. Madame DIVO a effectué une défragmentation de tous les disques durs de la salle. D'autre part, CORAXIS est intervenu le 23 février pour augmenter la capacité des RAM et depuis, le fonctionnement est normal.
- Pendant les cours de l'Université Populaire, le portail de l'école reste grand ouvert de 18h à 21h le mardi soir et de 8h30 à 21h le mercredi car la cour sert de parking. De ce fait, des animaux errants viennent faire leurs besoins dans la cour derrière le bâtiment, notamment dans les buissons et dans la plage sablée pour le saut en longueur. Madame DIVO demande s'il serait possible premièrement que le portail ne soit ouvert qu'au moment des entrées et sorties de véhicules, deuxièmement que le sable ait un système de bâche de protection (qui protégerait également la plage sablée des déjections des chats du quartier).

#### **6. INTERVENTION des ASSOCIATIONS de PARENTS**

- Le concours de sapins de Noël avait pour thème cette année « Noël en Europe ». La remise des prix a eu lieu le mardi 14 décembre à l'école des Remparts car nous avons obtenu le premier prix. Madame DIVO remercie la FCPE et l'ACCB pour la remise du chèque de 150 euros récompensant le gagnant.
- Madame DIVO remercie l'APEPA et la municipalité pour la remise d'un chèque de 97 euros correspondant à une part des bénéfices de la brocante de mobilier scolaire.

La séance est levée à 22h00. Prochain conseil d'école: le mardi 31 mai 2011 à 20 h en salle informatique.

M<sup>me</sup> GOPPERT, APEPA

Les parents d'élèves :  
M<sup>me</sup> WENDLING, FCPE

La présidente de séance  
M<sup>me</sup> DIVO